



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | POMMIER

N° 7, 18 mai 2017

- Brûlure bactérienne : réagir à chaud à une douche froide.

RÉAGIR À CHAUD À UNE DOUCHE FROIDE

L'ouverture massive de fleurs entamée dans plusieurs vergers hier (mercredi) et qui continuera aujourd'hui (jeudi) soulève plusieurs questions sur le feu bactérien. Au moment de l'éclosion, les fleurs ne sont pas contaminées par les bactéries. Il faut plusieurs heures pour que les insectes contaminent les fleurs ouvertes et que la population bactérienne atteigne le seuil de risque pour l'infection.

Lorsque les conditions sont optimales, il faut un minimum de 36 h pour compléter toutes les étapes avant l'infection. Ainsi, les fleurs ouvertes à midi mercredi sont à risque d'infection dans la nuit de jeudi à vendredi, mais les fleurs ouvertes en après-midi hier et celles qui vont éclore aujourd'hui ne sont pas à risque parce que les températures fraîches prévues demain vont considérablement ralentir la multiplication bactérienne.

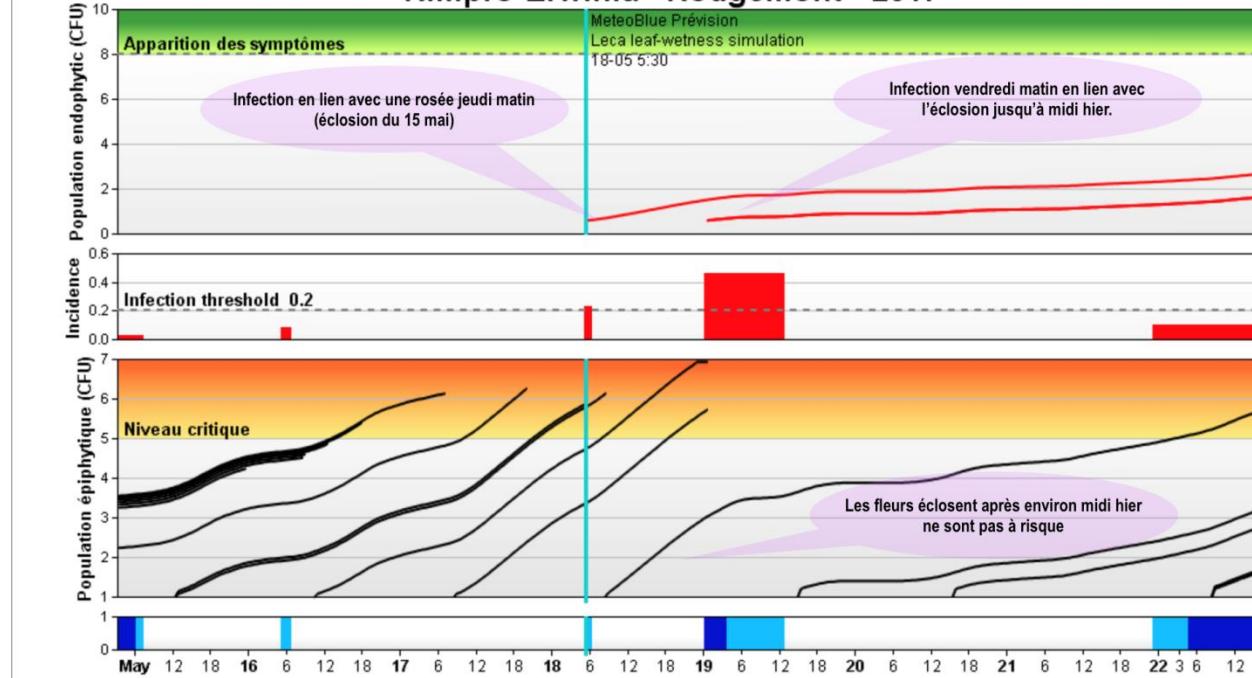
Gestion des Interventions selon l'éclosion des fleurs dans vos blocs à risque

Si l'éclosion des fleurs a commencé tôt (ex. : lundi le 15), une infection est possible ce matin en présence de rosée. Un traitement d'ici à midi pourrait arrêter l'infection en cours.

Dans les blocs où des fleurs étaient ouvertes hier à midi, un traitement bactéricide d'ici vendredi midi serait optimal.

Dans les blocs où la floraison a commencé seulement en après-midi hier ou aujourd'hui, la baisse graduelle de la température prévue ce soir va ralentir la multiplication bactérienne et abaisser fortement le risque.

RIMpro-Erwinia Rougemont - 2017



Cet avertissement a été rédigé par Vincent Phillion. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Pommier ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.